

AFFAIRE N° 2.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DES CANTINES SCOLAIRES  
EXERCICE 1980

M. Marcel HOARAU donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire pour l'année 1980.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'élève en recettes et en dépenses à ..... 3 161 102,16

R E C E T T E S

- Reliquat du FASO - B.P. 1980 ( personnel ) ..... 58 206,60
- et fonctionnement ) ..... 327 827,20
- Subvention de la Commune ..... 2 250 000,00

A cette somme, il convient d'ajouter l'excédent des exercices antérieurs figurant au Compte Administratif de l'exercice 1979 ..... 525 068,36

Les prévisions de DEPENSES sont : TOTAL 3 161 102,16

- Alimentation ..... 2 631 102,16
- Combustibles ..... 180 000,00
- Fournitures diverses ..... 10 000,00
- Rémunération du personnel temporaire ( Cantinières ) ..... 120 000,00
- Rémunération diverses ( Surveillantes ) ..... 40 000,00
- Charges sociales ..... 100 000,00
- Réparation, entretien ..... 10 000,00
- Petit matériel ..... 20 000,00
- Insertions, fourniture de carnets de bons ..... 20 000,00
- Titres admis en non valeur ou annulés ..... 30 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'élève en recettes et en dépenses à ..... 1 097 481,91

R E C E T T E S

- Subvention FASO pour équipement des Cantines ..... 538 950,00
- Excédent reporté ..... 558 531,91

D E P E N S E S

- Crédit reporté ..... 1.097 481,91
- Acquisition de matériel de cantines ..... 458 238,99
- Acquisition de matériel de cantines ..... ( 536 170,00
- Acquisition d'un cyclomoteur ..... ) 100 292,92
- ..... 2 780,00

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix. 1 097 481,91

.....

VU - et Denis le 22 Octob. 1980  
 P/le Préfet  
 Le Secrétaire Général  
 Aigue Richier Cudrion  
 Pour Copie Certifiée Conforme  
 P/le Préfet  
 Le Chef de Bureau Régional  
 J. Lacaste

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
COMMUNE DE SAINT-DENIS

CANTINES SCOLAIRES ----- BUDGET SUPPLEMENTAIRE ----- EXERCICE 1980  
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Articles	DEPENSES	Pour mémoire budget primitif	Propositions	Autorisations
601	Alimentation	7 994 866,00	2 631 102,16	
602	Habillement	10 000,00		
604	Combustibles	335 000,00	180 000,00	
605	Produits d'entretien	210 000,00		
609	Fournitures diverses	35 000,00	10 000,00	
611	Rémunération du personnel temporaire ( Cantinières )	6 400 000,00	120 000,00	
615	Rémunérations diverses ( Surveillantes )	2 222 000,00	40 000,00	
618	Charges sociales	3 313 000,00	100 000,00	
623	Impôts et taxes	1 200,00		
631	Réparation, entretien	12 000,00	10 000,00	
633	Petit matériel	150 000,00	20 000,00	
662	Insertions, fourniture de carnets de bons	10 000,00	20 000,00	
828	Titres admis en non valeur	150 000,00	30 000,00	
831	Prélèvement pour ou annulés dépenses d'investissement			
874	Charges exceptionnelles	12 000,00		
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>20 863 066,00</b>	<b>3 161 102,16</b>	
	<b>RECETTES</b>			
700	Vente de produits (eaux grasses)	57 510,00		
704	Portions payantes	1 500 000,00		
704 BIS	Reversements C.E.S et F.P.P.	1 200 000,00		
7360	Subvention Communale	3 100 000,00	2 250 000,00	
7371	Participation du FASO ( Personnel )	3 880 440,00	58 206,60	
7372	Participation du FASO ( Fonctionnement )	9 425 012,00	327 827,20	
820	Résultat ordinaire reporté		525 068,36	
875	Produits exceptionnels ( Garderies - Trois Bassins )	1 700 104,00		
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>20 863 066,00</b>	<b>3 161 102,16</b>	

.....

SECTION D' INVESTISSEMENT

---

Articles :	D E P E N S E S	Crédit reporté	Propositions nouvelles	Total
214	Acquisition de matériel de cantines	458 230,99	( 536 170,00 ) ( ) ( 100 292,92	
215	Acquisition d'un cyclomoteur		2 780,00	
	<u>TOTAL</u>	458 230,99	639 242,92	1 097 481,91
	R E C E T T E S			
	Excédent reporté	558 531,91		
10593	Subvention FASO pour équipement des Cantines		538 950,00	
	<u>TOTAL</u>	558 531,91	538 950,00	1 097 481,91

M. Marc GERARD donne lecture de l'avis des Commissions :  
 "Le Budget Supplémentaire des Cantines Scolaires est équilibré  
 essentiellement par l'attribution d'une subvention complémentaire  
 de la Commune de 2 250 000 F affectée en totalité aux dépenses  
 supplémentaires d'alimentation.

Compte tenu de la stagnation en valeur absolue prévue sur les  
 fonds du FASO, il conviendra d'être de plus en plus attentif à  
 la gestion de cette grosse entité que constitue le Service des  
 Cantines Scolaires afin de traquer toutes les sources d'économie  
 possibles compatibles avec une bonne qualité des prestations  
 fournies".

Mis aux voix, le rapport EST ADOPTE A L'UNANIMITE

---